

Strasbourg l'Européenne ?

(Par Pierre Klein) - Et si l'on revisitait les symboles et reconsidérerait la place de Strasbourg en Europe.

En 1949, le Conseil de l'Europe tenait à Strasbourg sa première session, ville où il a été installé. Le choix de Strasbourg, qui fait suite à une proposition britannique, était alors très symbolique d'une volonté commune de paix, d'une union dans la diversité et du triomphe de la raison et du droit sur la folie meurtrière et fratricide. Double symbole. Parce que dans cette ville historique se sont heurtés et affrontés les nationalismes français et allemand et parce que dans cette ville se sont aussi rencontrées et fécondées la culture française et la culture allemande, la reconstruction se devait de commencer à Strasbourg. À Strasbourg de relever le défi permanent qui consiste à demeurer pour l'Europe et le monde un symbole de démocratie, de vivre ensemble, d'interculturalité, de respect de l'altérité et de culture plurielle.

Mais Strasbourg tient-elle encore le symbole, tient-elle encore lieu d'exemple ? N'est-elle pas devenue, au fil des décennies, quelle que soit la couleur politique de la municipalité, une ville de province française comme les autres ? N'a-t-elle pas laissé filer des pans entiers de son identité ? Quelle image, quelle lisibilité Strasbourg se donne-t-elle d'elle-même, une image simplement française ou une image véritablement européenne ? Dans quelle langue Strasbourg communique-t-elle ? Dans quelle langue y lit-on, y joue-t-on au théâtre, y projette-t-on les films ?¹ Dans quelle langue peut-on y vivre pleinement ? En français évidemment et très peu, vraiment très peu, dans d'autres langues, en tout cas, guère plus qu'à Nancy ou à Bordeaux. De leur côté, les autres capitales européennes, Bruxelles et Luxembourg sont beaucoup plus bilingues, voire multilingues.

La ville participe-t-elle de l'esprit européen, notamment du principe éminemment européen de l'union dans la diversité², quand on sait qu'elle n'a déjà rien fait ou si peu pour défendre et promouvoir sa propre diversité et altérité, en particulier sa langue historiquement première, la langue allemande, le bilinguisme et la culture bilingue³ ? En tout cas, elle ne s'est pas vraiment battue pour cela. Car il faut mener un combat pour cela dans un pays, la France, qui s'identifie à une francité définie par l'unicité de sa langue, de sa culture, de son histoire⁴. Ce qui n'est pas demandé n'est évidemment pas obtenu...

Alors, Strasbourg, fière de son passé et illustrant une francitude ouverte et plurielle ou Strasbourg, ville refoulant sa germanitude, repliée sur ses problèmes franco-français, satellisée par Paris et porte drapeau de la francité sur le Rhin ? Un Italien trouve-t-il une part

d'Italie à Strasbourg, un Danois, une part du Danemark...? Strasbourg s'est-elle installée en Europe ou l'Europe s'est-elle simplement installée à Strasbourg ?

Si Strasbourg veut conserver le Parlement européen, elle doit se ressaisir

Au-delà des problèmes de logistiques et de confort des élus européens qu'elle se doit de régler, il lui faut recouvrer une exemplarité qui la rende incontournable et devenir une sorte de modèle dans lequel tous les Européens puissent se reconnaître. Et pour être exemplaire, elle doit être pleinement européenne. Elle doit s'europaniser, s'installer en Europe.

Véritablement installée en Europe, cela signifierait que la ville de Strasbourg s'inscrive véritablement dans l'identité européenne, une identité postnationale fondée sur la primauté des principes universels de droit, de justice, de liberté et de solidarité, constituant pour les citoyens européens un véritable capital social, un socle commun, un sacré à partager. La nation et le patriotisme autour desquels les Européens peuvent se réunir ne peuvent résider, ni dans une langue, ni dans une dynastie, mais dans un pacte, à travers une adhésion pleine et entière à ces principes. Ainsi recentrée sur ces derniers, l'identité européenne placée au-dessus de toute autre considération peut reconnaître les appartenances plurielles et les citoyennetés multiples.

Véritablement installée en Europe, cela signifierait qu'elle soit à l'avant-garde de la construction d'une identité postnationale alsacienne, française et européenne, en premier lieu pour reconnaître et développer sa propre altérité, mais aussi son bilinguisme et sa culture bilingue collective, tout comme le plurilinguisme individuel.

Véritablement installée en Europe, cela signifierait aussi qu'elle existe au-dehors de son périmètre propre, par exemple à travers une représentation permanente et d'une action politique et culturelle dans les principales villes européennes. Strasbourg doit aussi faire venir à elle l'Europe, celle de ses citoyens. Là, il y aurait beaucoup à faire, par exemple organiser une fête annuelle des langues d'Europe, mais aussi une de la citoyenneté européenne, une de la culture européenne... toutes choses qui existent, encore faut-il les promouvoir.

Voilà quelques chantiers dans lesquels la ville doit investir pour elle-même, pour développer une exemplarité et pour être incontournable. Strasbourg ne peut pas être une ville comme

les autres. Au-delà d'être Française, elle se doit d'être un peu Allemande, Polonaise, Italienne, Espagnole, Suédoise, Tchèque... Alsacienne, de redevenir le symbole qu'elle a été et de pleinement s'europaniser. De l'audace pardieu ! Il suffit parfois de peu de choses pour le démontrer... déjà des symboles.

Il y a quelques jours je me trouvais à Breisach, en Pays de Bade. Sur la façade de l'Hôtel de Ville, j'ai pu voir les armoiries des seigneuries ou pays auxquels la ville a appartenu. Sur la place de l'Hôtel de Ville, j'ai pu voir une statue symbolisant la naissance de l'Europe, un taureau représentant Zeus transportant sur son dos la belle Europe. À quelques mètres, dans le clocheton d'une chapelle, retentissait sur un carillon l'hymne européen. Imaginez que cela se fasse à Strasbourg place de la cathédrale... quelle charge symbolique ! PK

Notes :

1. Dans quelle langue prêche-t-on à la Cathédrale ? Rappelons qu'elle a été construite par et pour les habitants des deux rives du Rhin et qu'ils s'y rencontraient pour fêter les grands événements liturgiques.
2. Superbement illustré par la Suisse. Extrait de la Constitution helvétique : « ... *Déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité...* ».
3. Pas même 1 % de son budget.
4. C'est-à-dire comme une ethnie qui justement se définit par la langue, la culture, l'histoire et le territoire, comme le « Volk ».